

6 octobre 2021

Déclaration Défense des Enfants International (DEI) auprès de la 48^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Dialogue Interactif avec l'Expert Independent sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine

Madame la Présidente,

Nous remercions l'Expert indépendant qui ne cesse de se préoccuper de la situation des droits de l'enfant en République centrafricaine.

Depuis le début du conflit en RCA en 2013 jusqu'à ce jour, la situation des droits de l'enfant reste un grand défi pour les acteurs de droits humains. Beaucoup de promesses ont été faites mais un statu quo persiste.

En Centrafrique, plusieurs cas de violations des droits de l'enfant ont été rapportés, entre autres : au moins 180 enfants victimes¹ de violences sexuelles liées au conflit, le mariage précoce et forcé, plus de 65% des enfants et jeunes qui n'ont pas d'acte de naissance, et l'enrôlement d'enfants dans les groupes armés, qualifiable de crime de guerre sous la juridiction de la Cour Pénale Internationale.

De plus, après la reprise de certaines villes par les Forces nationales et leurs alliés russes, les EAFGA ont été victimes d'arrestation arbitraire.

Enfin, beaucoup d'enfants sont privés de leur droit à l'éducation en raison à la fois de l'insécurité, des attaques contre les écoles, et du fait que l'éducation n'est toujours pas gratuite sur l'étendue du territoire.

Face à cette situation préoccupante, nous recommandons :

- De prendre des mesures concrètes pour donner effet aux dispositions du Code de protection de l'enfance adopté en 2020 ;
- La mise en œuvre du programme de Désarmement, démobilisation et réintégration pour tous les enfants enrôlés ;
- La gratuité effective de l'éducation pour tous les enfants centrafricains ;
- La mise en place d'une justice adaptée aux enfants en conflits avec la loi ;
- La promotion de mesures non privatives de liberté pour les enfants en contact avec la loi ainsi que la séparation immédiate des enfants détenus avec des adultes ;
- Et le rétablissement de l'identité des enfants centrafricains au travers d'actes de naissance pour tous.

Je vous remercie.

¹ Données MINUSCA. Report A/HRC/48/81 of the Independent Expert on the situation of human rights in the Central African Republic